La SEEG dépose une demande de conciliation au CIRDI

Dossier de

de /> la rédaction de H2o April 2018

La Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), filiale de Veolia, a déposé le 8 mars une demande de conciliation internationale auprÃ"s du Centre international pour le rÃ"glement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) à la suite de la décision unilatérale de rupture de la convention de concession prise par la République gabonaise le 16 févriel 2018 au mépris des stipulations contractuelles applicables. Au regard de ces actes brutaux et sans fondement juridique, et de la campagne de diffamation à l'encontre de l'entreprise, de son actionnaire majoritaire et de ses salariés menée actuellement par la République du Gabon, la SEEG estime que les stipulations du contrat doivent être appliquées. Cette conciliation sous l'égide d'un collÃ"ge de conciliateurs indépendants, prévue au contrat, aura pour objectif de tenter de rapprocher les parties et de préserver les droits et les intérêts de la SEEG et notamment un accÃ"s aux sites et aux archives de la société afin que le préjudice subi par la SEEG puisse être évalué de façon indépendante. En cas d'de la procédure de conciliation, la SEEG pourra déposer une requête d'arbitrage auprÃ"s du CIRDI.

La SEEG, ses actionnaires, ses dirigeants et ses employés ont tout mis en œuvre pour établir un dialogue constructif et responsable avec les autorités gabonaises, précise le communiqué. Aujourd'hui victime d'une rupture unilatérale et illégale de son contrat de la part de l'État gabonais et face à une réquisition brutale, la SEEG attend du Gabon qu'il se conforme aux règles de droit et à ses engagements. "Le groupe Veolia mettra tout en œuvre pour soutenir ses employés et ses partenaires au Gabon, engagés depuis deux décennies pour fournir le meilleur service public d'eau et d'électricité aux citoyens gabonais" déclare Helman le Pas de Sécheval, secrétaire général de Veolia. "Cette expropriation illé l'inconséquence du gouvernement gabonais vont nuire non seulement au Gabon mais également à l'Afrique toute entière, alors même que tous les pays du continent ont cruellement besoin de toutes ces infrastructures vitales d'accès à l'eau et à l'énergie. Nous regrettons, pour la population gabonaise, l'impact de ce coup de force, qui témoigne de l'instabilité de la gouvernance et d'un climat des investissements étrangers catastrophique dans le pays."

Établie dans le pays depuis plus vingt ans, Veolia est l'un des plus grands employeurs et investisseurs étrangers au Gabon (366 milliards FCFA, environ 558 millions d'euros depuis 1997). La SEEG, filiale de Veolia à 51 %, assure la production et la distribution d'eau potable et d'électricité sur l'ensemble du territoire gabonais. Les investissements du groupe, tant en ressources humaines et en formation qu'en moyens financiers, ont notamment permis au Gabon de tripler la population desservie en eau et en électricité, faisant du pays l'un des leaders africains dans ce domaine dès 2012.Â

Veolia